

Banque Nationale de Données

Rapport statistique - Fonction publique territoriale

2021



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

RAPPORT STATISTIQUES 2021 - DONNEES TERRITORIALES

La Banque Nationale de Données (BND) est un entrepôt de données qui recueille les accidents et les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale issus de l'outil PRORISQ mis gratuitement à disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

Ces rapports s'inscrivent dans la mission dévolue au Fonds national de prévention (FNP) des accidents du travail et des maladies professionnelles de la CNRACL d'établir, au plan national, les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles constatées dans les collectivités et établissements en tenant compte de leurs causes et des circonstances dans lesquelles ils sont survenus, de leur fréquence et de leurs effets (articles L 814-1 et L 814-2 du Code général de la fonction publique).



Résultats présentés en
données brutes

4 rapports annuels :

- Données générales
- Données hospitalières
- Données territoriales
- Données des Services d'incendie et de secours (SIS)



Connaissance des accidents et des
maladies professionnelles : nature,
circonstance, poids sur le type
d'effectifs impactés



Ciblage et évaluation de
démarches de prévention

DEFINITIONS

Taux de gravité (TG)

Permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt} \times 1\,000}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de couverture

Effectif couvert par la Banque Nationale de données rapporté à l'effectif total de la CNRACL.



Taux de sinistralité (TS)

Calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêts} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$



DONNEES GLOBALES

TF : 23,5 TG : 1,3

Taux de couverture :
672 000 agents
soit 46,1 % des
actifs territoriaux



68,5 %
agents communaux

+ 3%

Taux de sinistralité

5,8

5,4 en 2020

Nb jours arrêt : 1 417 486

Moyenne jours arrêt : 56

38 923 événements



65,1 % avec arrêt



81 % Accidents de service

31 365 événements

65,5 % avec arrêt

Taux sinistralité : 4,67



13 % Accidents de trajet

5 093 événements

63,9 % avec arrêt

Taux sinistralité : 0,76



6 % Maladies professionnelles

2 443 événements

63,1 % avec arrêt

Taux sinistralité : 0,36



Hausse de l'ensemble des indicateurs

Excepté les taux de fréquence et de gravité des maladies professionnelles



Les communes concentrent 72 % des événements pour 65,2 % des effectifs couverts.

Les Métropoles présentent les taux de sinistralité (7,7) et de fréquence (36,1) les plus élevés. Les régions présentent les taux de gravité les plus conséquents (2,1).



Les collectivités de plus de 500 agents présentent un taux de sinistralité et de fréquence élevés (respectivement 6,44 et 26,8) mais une moyenne de jours d'arrêts inférieure à la moyenne (52 jours).



ACCIDENTS DE SERVICE

TF : 19 TG : 0,9

31 365 événements



65,5 % avec arrêt

QUOI

Contusions-hématomes

24,4 % - 44j arrêt

QUAND

27,8 % entre 10h et 12h

28,7 % entre 4h-8h

CAUSES

Entretien-nettoyage 16,3 %

Services aux personnes

10,4 %

Taux de sinistralité

4,67

4,3 en 2020

COMMENT

Chutes plain-pied

20,4 %

PROFILS

46,3 %

53,7 %

Les plus touchés

50-59 ans

> 55 ans

en nombre d'A.S

en jours arrêt

> 15 ans
ancienneté

en nombre d'A.S et jours arrêt

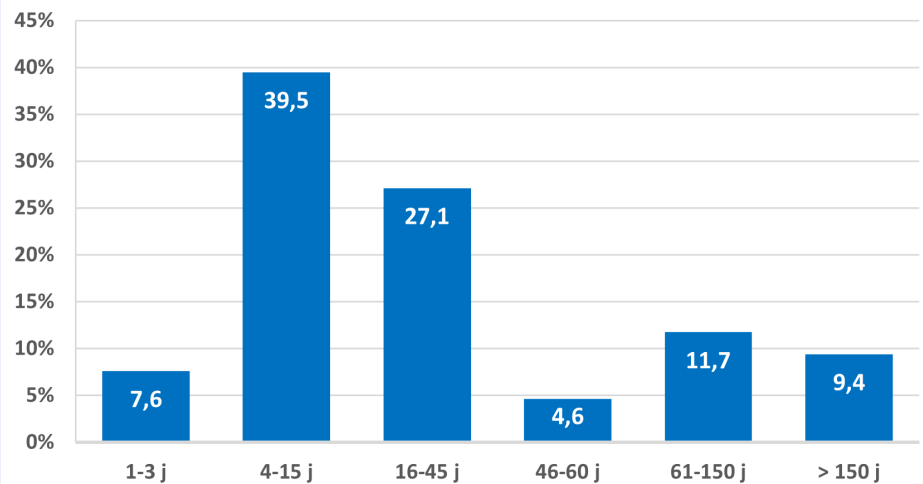


Filière technique : 46 %
des événements



Filière médico-technique :
moyenne de 61 j arrêt

Durée des arrêts des accidents de service (%)



Parties du corps les plus touchées par les A.S :
les membres inférieurs (chevilles, cou-de-pied, genoux),
puis les membres supérieurs et enfin les mains

TÊTE (YEUX EXCEPTES) 6,6 %

YEUX 3,9 %

COLONNE VERTEBRALE 11,9 %

MEMBRES SUPERIEURS 15,3 %

SIEGE INTERNE 0,5 %

TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE) 10 %

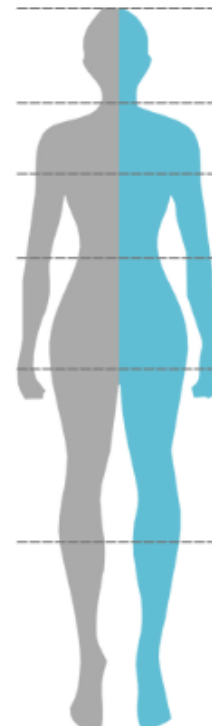
LOCALISATION MULTIPLE 6,5 %

MAINS 14,3 %

ZONE NON PRECISEE 3,7 %

MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES) 22,7 %

PIEDS 4,7 %





ACCIDENTS DE TRAJET

TF : 3 TG : N.S

5 093 événements



63,8 % avec arrêt

Nb jours arrêt : 153 786 j
Moyenne jours arrêt : 47 j



TG non significatif

=> Risque non lié à la durée du travail mais aux trajets (domicile/travail - travail/lieu de repas)

Taux de sinistralité

0,8

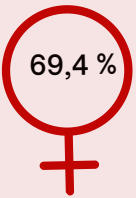


0,7 en 2020



L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct (temps ou distance) entre le domicile et le lieu de travail. Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

PROFILS



69,4 %

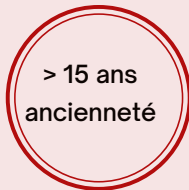


30,6 %

Les plus touchés



50-59 ans



> 15 ans
ancienneté

en nb d'accidents

en nb d'accidents et jours
arrêt

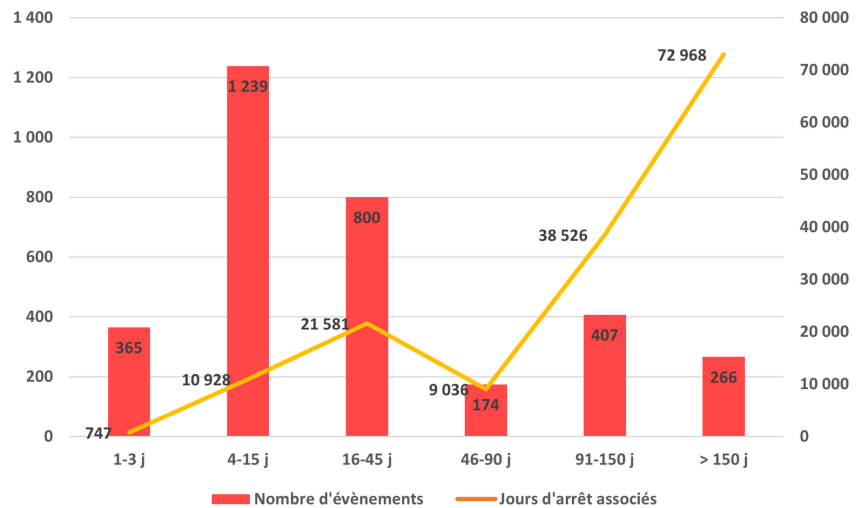


Filière technique : 29 %
des événements



Filière médico-sociale :
moyenne de 71 j arrêt

Répartition des événements par tranche de durée d'arrêt



Parties du corps les plus touchées par les A.T :
les membres inférieurs (chevilles, cou-de-pied, genoux)

TÊTE (YEUX EXCEPTES) 5,7 %

YEUX 0,4 %

COLONNE VERTEBRALE 13,9 %

MEMBRES SUPERIEURS 13,8 %

SIEGE INTERNE 0,1 %

TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE) 5,6 %

LOCALISATION MULTIPLE 18,5 %

MAINS 4,8 %

ZONE NON PRECISEE 5,4 %

MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES) 27,6 %

PIEDS 4,2 %

Contusions-hématomes

35,9 % - 37 j arrêt

QUAND

48,4 % entre 6h et 10h

CAUSES



31,1 %



30 %



2 443 événements



63,1 % avec arrêt

Nb jours arrêt : 239 589 j
Moyenne jours arrêt : 155 j



→ Les plus touchés

Taux de sinistralité

0,36



0,2 en 2020



Les maladies professionnelles résultent à la fois d'une exposition au risque mais aussi d'une durée d'exposition professionnelle qui peut dépasser une année.

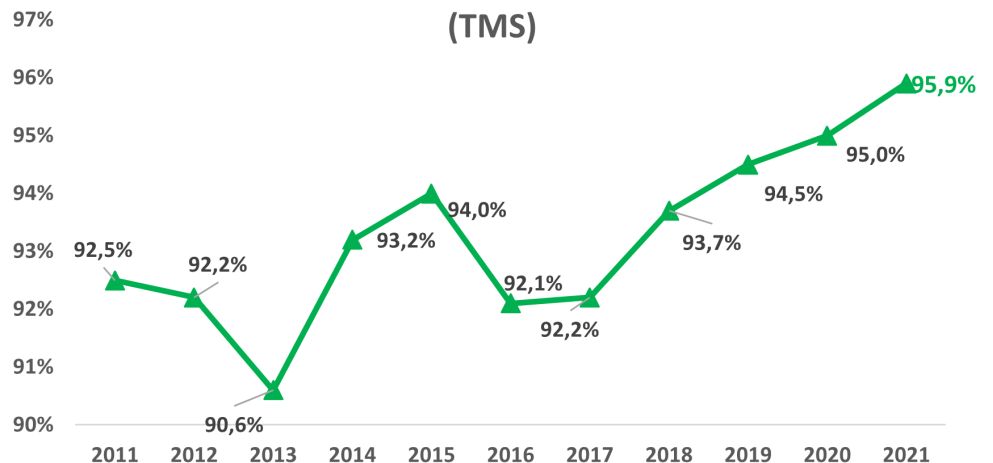
La tranche supérieure à 150 jours concerne 40,6 % des maladies professionnelles avec arrêt soit une somme de 181 758 jours d'arrêts.



cause des MP en France

Les TMS représentent 95,9 % des maladies professionnelles

Evolution des troubles musculo squelettiques (TMS)



Régions corporelles concernées : épaules, coudes, extrémités des membres supérieurs, cou, dos

Les TMS appartiennent aux tableaux 57, 69, 97 et 98 des maladies professionnelles du régime général et tableau 39 du régime agricole



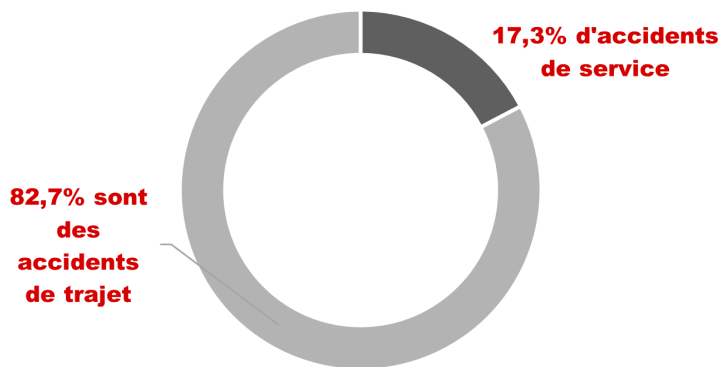
Le décret n°2020-1131 en date du 14 septembre 2020 a créé un nouveau tableau applicable notamment aux employeurs publics et relatif aux affections respiratoires aiguës causées par une infection au SARS-CoV2 (tableau n°100). En 2021, il s'agit du troisième tableau le plus représenté en termes d'événements.

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

A l'instar des autres années, le tableau n°57 « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail » est prédominant => 69,2 % des déclarations (89,2 % des cas hors non précisé).

FOCUS RISQUES

Les accidents routiers

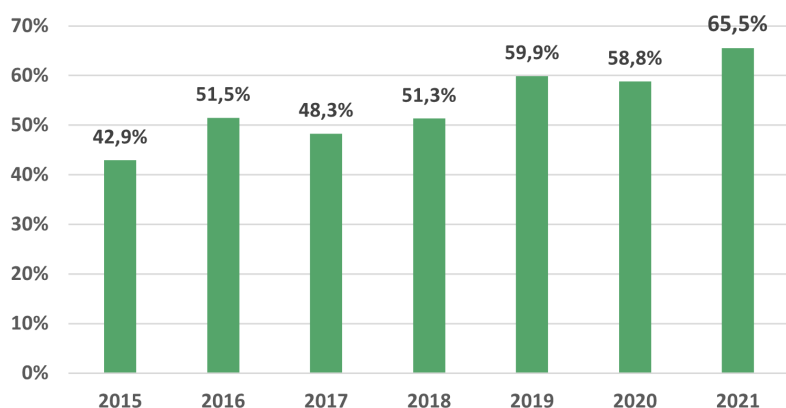


Accidents routiers = 15,8 % de l'ensemble des accidents (service et trajet)

L'analyse des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'accidents de service liés aux risques routiers.

Les risques psychosociaux (RPS)

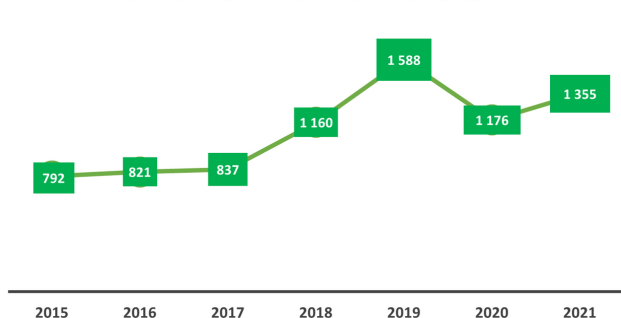
Part des événements RPS avec arrêt



5,8 % des accidents de service sont liés aux RPS

La part des événements RPS avec arrêt croît fortement entre 2020 et 2021 pour atteindre un niveau inégalé.

Evolution du nombre d'événements RPS



i Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail. L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...

